

## Mairie de BEAUTHEIL-SAINTS



Madame, Monsieur,

Par la présente, au vu d'un nombre trop important de chats errants sur la Commune et suite à l'Arrêté du Maire n° 2023/016 du 25/04/2023, nous vous informons qu'une « CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS » aura lieu dans le périmètre de la Rue de l'Aubetin et Route de la Plaine du 22/05/2023 au 02/06/2023 inclus, avec l'aide de la SACPA Fondation CLARA.

Les chats capturés (mâles et femelles) seront stérilisés et réintroduits sur le même lieu. Seuls les chatons pourront être proposés à l'adoption par la SACPA.

Si vous possédez un ou plusieurs chats, comme vous le savez le défaut d'identification par puce électronique ou par tatouage constitue une infraction dès lors qu'ils quittent votre domicile.

Si tel est le cas et que vos chats sont capturés par la fondation, ils ne pourront être relâchés par la SACPA que si vous vous acquittez des frais de capture de 99.00 € et 75.00 € pour l'identification (obligatoire).

Aussi, nous vous conseillons :

- Soit de les enfermer pendant toute la durée de cette campagne
- Soit de les faire pucer ou tatouer avant la campagne de stérilisation et de leur mettre un collier afin qu'ils puissent être facilement identifiés par la fondation et relâchés s'ils devaient être capturés.

Afin que la campagne de stérilisation soit efficace, nous vous remercions de ne pas nourrir les chats errants du 22/05/2023 au 02/06/2023 afin qu'ils puissent être plus facilement attrapés.

Si besoin voici les coordonnées de la SACPA :

Fondation CLARA - D934 Lieu-dit Le Paré 77120 CHAILLY-EN-BRIE - 01.64.75.49.74

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Veillez agréer, Madame, Monsieur les Administrés, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjoint délégué,

Joël HUBERT

